

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Nordea 1 – Stable Return Fund, Classe d'Actions HB-CHF

ISIN: LU0772962477

La société de gestion est Nordea Investment Funds S.A., une société du Groupe Nordea.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds a pour objectif de faire croître l'investissement des actionnaires et d'offrir un revenu relativement régulier.

Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du fonds, l'équipe de gestion applique un processus d'allocation d'actifs dynamique et équilibré en termes de risques, mettant l'accent sur les obligations et les actions. L'équipe prend également des positions longues et courtes et gère les devises de manière active.

Le fonds investit principalement, directement ou par le biais d'instruments dérivés, dans des actions ainsi que dans diverses autres classes d'actifs, telles que des obligations, des instruments du marché monétaire et des devises de n'importe quel pays.

Plus précisément, le fonds peut investir dans des actions et des titres rattachés à des actions, des titres de créance et des titres rattachés à des titres de créance, ainsi que dans des instruments du marché monétaire.

Le fonds peut être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.

Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés et à d'autres techniques à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Le fonds peut avoir recours de manière extensive à des instruments financiers dérivés pour mettre en œuvre sa politique d'investissement et atteindre son profil de risque cible. Un instrument dérivé est un instrument financier dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. L'utilisation d'instruments dérivés n'est pas sans coût ni sans risque.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, conformément à l'article 8 du Règlement (UE) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Pour de plus amples informations sur la manière dont le fonds prend en considération les critères environnementaux et/ou sociaux, veuillez consulter le prospectus du fonds ou le site web nordea.lu.

Le fonds est soumis à la politique d'investissement responsable définie par Nordea Asset Management.

Chaque investisseur peut demander le rachat de ses actions par le compartiment sur une base quotidienne. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 prochaines années.

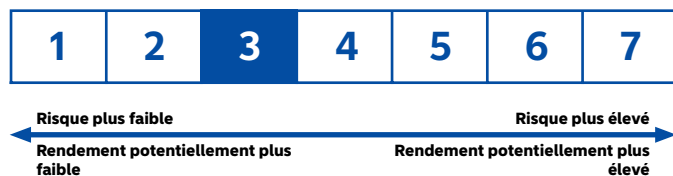
Le fonds utilise l'indice EURIBOR 1 M uniquement à des fins de comparaison des performances. Le portefeuille du fonds est géré activement sans référence ni contraintes par rapport à son indice de référence.

Cette classe d'actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus des investissements sont réinvestis.

Le fonds est libellé en EUR. Les investissements dans cette catégorie d'actions se font en CHF. Cette catégorie d'actions a pour objectif de protéger largement sa performance face aux fluctuations EUR/CHF.

Il s'agit d'une catégorie d'actions couverte contre le risque de change. En raison des différentiels de taux d'intérêt et des coûts associés à la mise en place de la couverture, sa performance peut différer de celle dégagée par la catégorie d'actions correspondante dans la devise de référence.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur mesure le risque de fluctuation de la Valeur nette d'inventaire de la catégorie d'actions sur la base de la volatilité affichée au cours des 5 dernières années et classe le fonds dans la catégorie 3. Cela signifie que le prix des parts acquises au sein du fonds peut **modérément** fluctuer.

Veuillez noter que la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM, sa catégorie étant susceptible de changer à l'avenir.

Les risques suivants sont importants pour l'OPCVM mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique et peuvent donc être à l'origine de pertes plus conséquentes :

- **Risque lié aux ABS/MBS** : Les titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (MBS et ABS) comportent généralement un risque de remboursement anticipé et d'extension de maturité et peuvent également impliquer un risque de liquidité supérieur à la moyenne.
- **Risque lié aux titres convertibles** : Dans la mesure où les titres convertibles sont structurés comme des obligations pouvant – ou devant – généralement être remboursés par une quantité prédéterminée d'actions plutôt que d'espèces, ils comportent à la fois un risque lié aux actions mais aussi un risque de crédit et un risque de défaut, tous deux caractéristiques des obligations.
- **Risque lié aux obligations garanties** : Les obligations garanties sont des obligations généralement émises par des établissements financiers, adossées à un portefeuille d'actifs (généralement, mais pas exclusivement, des prêts hypothécaires et de la dette publique) qui sécurise ou « garantit » l'obligation en cas d'insolvabilité de l'émetteur. Les actifs utilisés pour garantir les obligations garanties restent inscrits au bilan de l'émetteur, conférant aux détenteurs des obligations un recours supplémentaire contre l'émetteur en cas de défaut. Outre les risques de crédit, de défaut et de taux d'intérêt, les obligations garanties sont soumises au risque que la garantie utilisée

pour garantir le principal de l'obligation voie sa valeur diminuer.

- **Risque de crédit** : Une obligation ou un titre du marché monétaire, qu'il ait été émis par un émetteur public ou privé, pourrait perdre de la valeur en cas de détérioration de la santé financière de cet émetteur.
- **Risque lié aux certificats représentatifs d'actions** : Les certificats représentatifs d'actions (des certificats qui représentent des titres détenus en dépôt par des établissements financiers) présentent des risques d'illiquidité et de contrepartie.
- **Risque lié aux instruments dérivés** : Des variations légères de la valeur d'un actif sous-jacent peuvent donner lieu à d'importantes fluctuations de la valeur d'un instrument dérivé. Dans ce contexte, les instruments dérivés sont généralement fortement volatils, et ils exposent le fonds à des pertes potentielles substantiellement plus élevées que le coût d'un instrument dérivé.
- **Risque lié aux marchés émergents et frontières** : Les marchés émergents et frontières sont moins établis et plus volatils que les marchés développés. Ils impliquent des risques plus importants, en particulier des risques de marché, de crédit, juridiques et de change, et sont plus susceptibles d'être confrontés à des risques qui, sur les marchés développés, sont associés à des conditions de marché inhabituelles, tels que les risques de liquidité et de contrepartie.
- **Risque de couverture** : Les éventuelles tentatives de réduction ou de suppression de certains risques peuvent ne pas avoir les résultats escomptés, et, lorsqu'elles s'avèrent efficaces, elles éliminent généralement le potentiel de gain en même temps que le risque de perte.
- **Risque de remboursement anticipé et d'extension de maturité** : Tout comportement inattendu des taux d'intérêt pourrait pénaliser la performance des titres de créance remboursables par anticipation (titres dont les émetteurs ont le droit de rembourser le principal avant la date d'échéance).
- **Risque lié à certaines pratiques de négociation** : Certains pays peuvent restreindre les droits à la propriété des étrangers vis-à-vis des titres ou se caractériser par des pratiques de conservation moins réglementées.
- **Risque lié à la fiscalité** : Les lois ou conventions fiscales d'un pays pourraient être modifiées au détriment du fonds ou des actionnaires.

Pour de plus amples informations sur les risques auxquels le fonds est exposé, veuillez vous référer à la section « Descriptions des risques » du Prospectus.

Informations clés pour l'investisseur

Nordea 1 – Stable Return Fund, HB-CHF

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

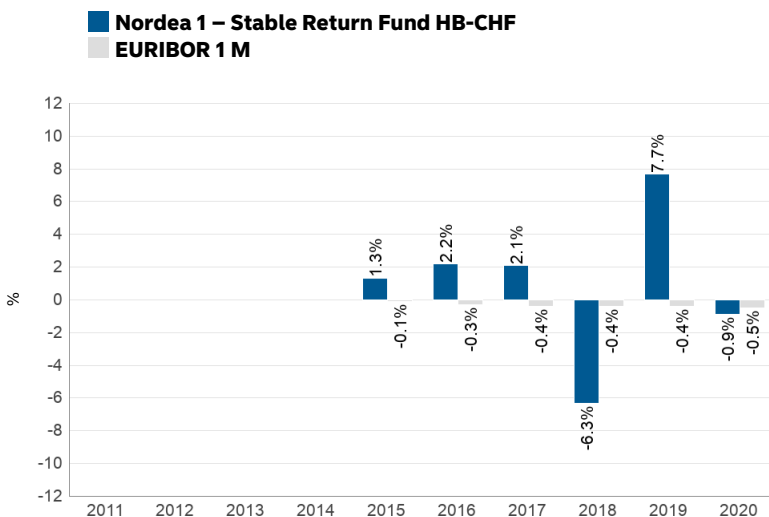
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00% maximum
Frais de sortie	Aucuns
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.79%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Cette classe d'actions ne paie pas de commission de performance.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les frais exacts qui s'appliquent à votre investissement, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le chiffre relatif aux frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020, et il peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les frais liés à la performance et les coûts des opérations, en ce compris les frais dus à des courtiers tiers et les frais bancaires dans le cadre des opérations sur titres.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Commissions des Catégories d'actions » du prospectus du fonds, qui est disponible sur www.nordea.lu.

Performances passées



- Cette performance historique est donnée à titre indicatif uniquement et ne préjuge pas de la performance future.
- La performance passée de la classe d'actions est calculée sur la base des évolutions journalières de la VNI (hors frais d'entrée et de sortie).
- Le fonds a été lancé en 2005 et la catégorie d'actions en 2014.
- Les performances sont exprimées en CHF.
- Depuis le 14/12/2020, l'indice de référence du fonds à des fins de comparaison des performances est l'EURIBOR 1M. Pour des raisons pratiques, les données historiques de l'indice de référence sont indiquées.

Informations pratiques

- Nordea 1, SICAV est une société à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les fonds, qui peuvent émettre chacun une ou plusieurs catégories d'actions. Ce Document d'informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions. Les actifs et engagements de chaque fonds de Nordea 1, SICAV sont séparés, ce qui signifie que votre placement dans ce fonds ne peut être impacté que par les bénéfices et les pertes imputables à ce fonds.
- Il vous est possible d'obtenir gratuitement de plus amples informations concernant Nordea 1, SICAV, une copie de son prospectus et de ses rapports périodiques en langue anglaise à l'adresse mentionnée ci-après :

Site web: www.nordea.lu

Banque dépositaire: J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour ce fonds. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site www.nordea.lu. Vous pouvez échanger votre placement en actions de ce fonds contre des actions d'un autre fonds de Nordea 1, SICAV. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au Prospectus de Nordea 1, SICAV.

- Les VNI quotidiennes de cette classe d'actions sont publiées sur le site www.nordea.lu.
- La responsabilité de Nordea Investment Funds S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Fiscalité : la législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Un résumé de la Politique de rémunération, dans sa dernière version en vigueur, est publié à la rubrique « Téléchargement de documents » du site www.nordea.lu. Cette politique comprend une description de la méthode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que le détail des personnes en charge de l'attribution desdits avantages et rémunérations, y compris la composition du comité de rémunération, le cas échéant. Les investisseurs peuvent se procurer gratuitement une copie de la Politique de rémunération en vigueur au siège social de la Société de gestion.